



Bulletin municipal
N°48 - Année 2022



Mot du maire

Madame, Monsieur,
L'année 2022 s'achève sur un triste constat. Nous traversons simultanément plusieurs crises majeures : Pandémie, Ukraine, Climat, Energie, Inflation ;

qui nous placent dans une situation de très grande incertitude : notre société reste fragile. Ce contexte est au cœur de tous les foyers et va peser dans les budgets y compris celui de notre commune.

La commune n'a pas attendu 2022 pour engager des travaux afin de limiter, voir réduire la facture :

- Par la réduction de l'éclairage public passant de 23h à 21h depuis 2014,
- Par la création de la chaufferie bois en 2018, alimentant cinq bâtiments publics pour remplacer le fuel et l'électricité,
- Par le renouvellement de 40 lampadaires à LED en 2021 au lotissement des Euches,
- Par le changement de motifs à LED pour les illuminations de Noël.

D'autres réflexions sont en cours pour l'utilisation de régulateurs de chauffage sur les convecteurs électriques. Malgré tout, notre facture va augmenter de 20% même avec un tarif d'achat groupé via Territoire Energie Mayenne.

Pour 2023, les investissements resteront limités à la valorisation de la zone humide à la Bédennerie en cours d'étude, à l'acquisition de 10 000 m² environ (terrain de Mr BIGOT), pour l'extension du lotissement. D'autres dossiers imprévus comme le rachat des murs et du matériel de la Boulangerie avec d'éventuels travaux de conformité et d'isolation devraient impacter notre budget. Conséquence de l'orage du 2 septembre, le remplacement de

nombreux matériels (ordinateurs, photocopieurs, éclairage public, chaufferie bois...), le reste à charge pour la commune va être conséquent, sans compter les travaux sur l'église estimés avant expertise par un bureau d'étude à plusieurs centaines de milliers d'euros. Le conseil municipal devra faire des choix budgétaires imprévus mais essentiels pour les Coudréennes et Coudréens.

Cette année, deux dossiers inattendus ont mobilisé les élus : la cessation d'activité de nos artisans boulangers, pâtisseries le 30 septembre faute de repreneurs et le sinistre sur l'église suite à l'orage.

Afin de pérenniser le commerce de proximité, le conseil municipal a décidé unanimement de l'achat du matériel pour 53 000 €TTC et les murs pour 110 000€. La signature de l'acte devrait se faire en début 2023. Nous travaillons avec toutes les instances professionnelles (Minotiers, chambre des métiers, vendeur de fond, syndicat des boulangers...) pour rechercher et faciliter une installation. Je remercie les propriétaires des murs qui ont été facilitateurs dans la négociation, ainsi que Géraldine et Cyrille MENARD pour leur professionnalisme pendant ces 13 années. Nous leur souhaitons pleins de projets dans leur nouvelle vie.

Puis le 2 septembre à 5h15, la foudre s'abattait sur notre église St Julien, occasionnant de gros dégâts sur le clocher et à l'intérieur de l'église. Par mesure de sécurité, l'église reste désormais interdite au public pour un temps indéterminé. De nombreux foyers ont également été impactés (compteurs électriques, électroménager, téléphonie, ...) et privés de réseaux. Après maintes démarches pour rétablir le réseau, 6 semaines après, nous avons pu retrouver une situation à peu près normale. A ce titre, je déplore le comportement de l'opérateur Orange, propriétaire et gestionnaire du réseau qui est resté « sourd » à notre demande d'intervention urgente pendant 3 semaines. Il aura fallu l'appui du sous-préfet et des parlementaires pour débloquer la situation.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la reprise du bar tabac cédé par Mr et Mme PAVION à Mme Vanessa

FLEURY depuis le 1^{er} décembre. Nous lui souhaitons une bonne installation et je vous encourage à aller à sa rencontre, sa réussite ne dépend que de nous tous.

Didier VIELLE, agent depuis 28 ans, en charge du fleurissement et de l'environnement a fait valoir ses droits à la retraite au 01 octobre. Nous le remercions pour son investissement car il a, avec ses collègues, largement contribué à l'obtention du « label national 4 fleurs ». Nous lui souhaitons une paisible retraite. Son poste a été pourvu par Dominique VERON que nous accueillons dans nos services depuis août 2022.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 08 janvier 2023 à 10h30 aux Coudriers pour échanger avec le conseil municipal élu en 2020, qui n'a pas eu l'occasion d'aller à votre rencontre du fait de la pandémie. Ce sera aussi un moment de convivialité bien utile dans un contexte où chacun a tendance à se replier sur lui-même, alors faisons un effort pour accueillir dans le même temps les nouveaux habitants.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous adresse tous mes vœux pour l'année 2023.

Le Maire, GADBIN Joël

SOMMAIRE

Rétrospective de l'année 2022	p.3
Travaux des commissions et projets	p.5
Vie Scolaire, Périscolaire et Bibliothèque	p.7
Vie Associative, Sportive et Culturelle	p.13
Guide du bien vivre à Coudray	p.24
Annuaire et informations pratiques	p.26
Annuaire des Artisans et Commerçants	p.28
Annuaire des Associations	p.29
Calendrier des manifestations 2023	p.30

Rétrospective de l'année 2022



Chantier Argent de Poche

Le chantier argent de poche s'est déroulé sur deux périodes : une semaine pendant les vacances d'avril et une semaine pendant les vacances d'été.

Au programme : dépoussiérage à la bibliothèque et à l'église, rangement et tri à l'Espace jeunes, nettoyage des structures de jeux, des panneaux de ville et du square de la bibliothèque, désherbage de la haie bocagère à la Bédennerie, remise en état et peinture de la table Ping-pong et du panneau d'affichage de l'école.

Nous remercions les jeunes participants et les bénévoles qui ont encadré les chantiers.

Si vous êtes intéressés, jeunes entre 16 et 17 ans ou bénévoles, vous pouvez contacter la mairie pour le chantier 2023 !



Concours photo



3^e



4^e



6^e



7^e

Les photos de 7 Coudréens et Coudréennes qui ont concouru ont été exposées durant deux dimanches du mois de juin. Les habitants ont été invités à voter pour leur photo préférée. La photo « biquette devant l'étang » de Mélinda EDET a été plébiscitée avec 30 votes et se retrouve en couverture du bulletin cette année.

2^e 25 votes

L'âne

3^e 22 votes

Double arc en Ciel

4^e 19 votes

Direction Daon

5^e 16 votes

Chemin de promenade

6^e 6 votes

Préau de mon enfance

7^e 5 votes

Foot

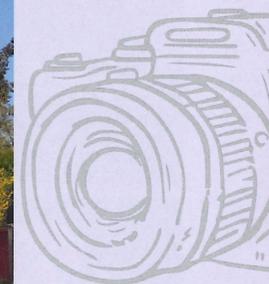


2^e



5^e

Merci à tous les participants !
en attendant une nouvelle
édition du concours en 2023.



Le vélo à l'honneur

Le 22 mai 2022, la course cycliste organisée par le Véloce Club Château Gontier a emprunté un circuit de 5.15 km à Coudray. Pour la 47^e édition des Boucles de la



Mayenne, les 188 coureurs ont traversé notre village avant de rejoindre la ville de Château-Gontier pour l'arrivée de la journée du 28 mai.



Le dimanche 19 septembre, les participants du triathlon de Château Gontier sont arrivés de la route de Château-Gontier et ont poursuivi direction Châtelain.



Forum des associations

Le 10 septembre, 10 associations étaient présentes pour présenter leurs actions, activités. Les habitants se sont déplacés pour découvrir ou redécouvrir les associations.



Organisation d'un dépôt de pain

Afin de faire face à la fermeture de la boulangerie, et en attendant l'organisation du dépôt par la nouvelle propriétaire du bar tabac ou de la reprise du commerce par un nouvel artisan boulanger, le conseil municipal a organisé un dépôt de pain en Octobre et Novembre, 3 matinées par semaine, en partenariat avec la boulangerie Blin de Château Gontier.



Du changement dans l'équipe municipale

Didier VIELLE, agent municipal, a pris sa retraite au 01 octobre. Il est arrivé au sein de collectivité en avril 1994, soit 28 ans passés au sein du service technique, bâtiment et espace vert de Coudray. Dominique VERON a été recruté fin août pour le remplacer. Il a passé une semaine avec Didier pour que celui-ci lui présente la commune et les infrastructures.



Travaux des commissions et projets

Commission environnement, fleurissement et agriculture

• Le fleurissement a été très impacté cette année par le manque de précipitations et les restrictions préfectorales. Toutes les jardinières et les suspensions, très sensibles à l'arrêt de l'arrosage, ont été retirées par les agents au cours de l'été.

La réflexion de la commission environnement, fleurissement et agriculture avec les agents sur la transformation du fleurissement avance. Des modifications vont voir le jour dès l'année prochaine avec la suppression des suspensions sur les candélabres, très gourmandes en eau. Pour compenser, un projet de fleurissement en pleine terre devrait voir le jour au pied de l'église.

Notre souhait n'est pas de réduire le nombre de plants mais de favoriser les plantations en pleine terre, qui cette année ont mieux résisté à la sécheresse.

2023 sera l'année où le jury national se déplacera sur notre commune pour le maintien ou non du label national « 4 fleurs ».



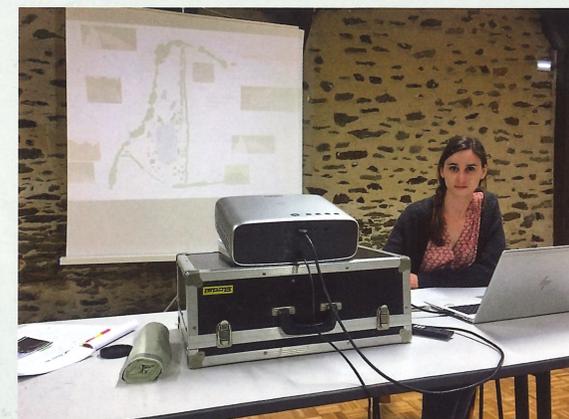
• Projet zone humide

Lors de la soirée de mai 2022, une restitution des propositions de travaux d'aménagement de la zone humide a été présentée aux habitants par le cabinet d'étude en présence de la commission municipale. Les échanges ont permis d'amender puis valider les propositions.

Le montant estimé du projet s'élève à 102 000 €. Les subventions accordées atteignent 43 500 €, soit : Etat : 26 000 €, Europe : 10 000 €, Communauté de Communes : 7 500 €. Une demande de subvention auprès de la Région est en cours. Puis la commune a répondu à un appel à projet lancé par la fondation Crédit Agricole. Malgré un intérêt du jury pour le projet, notre dossier n'a pas été retenu.

A ce stade, une consultation en appel d'offre pour retenir une équipe de maîtrise d'œuvre est en cours.

Pour la suite, le maître d'œuvre devra lancer les consultations auprès des entreprises pour une réalisation des travaux en 2023 à une période favorable pour intervenir dans de bonnes conditions dans cette zone humide.





Commission travaux

• Foudre église de Coudray

Les aiguilles de l'horloge se sont arrêtées à 5h15 et le coq du clocher a pris son envol.....

Dans la nuit du 2 septembre, l'église Saint Julien des martyrs a été frappée par la foudre. Ce sinistre l'a fortement endommagée tant extérieurement qu'intérieurement. C'est tout d'abord la toiture du clocher qui a été soufflée, mettant sa charpente à nu. La sacristie a été fortement détériorée. La déflagration s'est ensuite répandue dans le reste de l'édifice en suivant les câbles électriques, créant des fissures dans les voûtes en briques et les murs, déformant les vitraux jusqu'à les faire chuter, décrochant les décors (boiseries, tableaux du chemin de croix...), soulevant le revêtement de sol de la voirie... Un périmètre de sécurité a été mis en place autour de l'église et le clocher est désormais bâché en attendant sa réparation.

Suite au passage des experts, une mission de diagnostic vient d'être confiée au cabinet Archi-Trav d'Angers, afin d'établir un diagnostic général en vue d'une première estimation des travaux de remise en état.



• Suppression des anciennes souches lotissement de l'Étoile

Suite à l'abattage de certains arbres sur les trottoirs du lotissement de l'Étoile, la suppression des anciennes souches et des pavés était nécessaire pour sécuriser les trottoirs. Ces travaux ont été réalisés en septembre par l'entreprise Chazé de Craon.



• Remise en état du préau de l'école primaire

Cet été, l'entreprise Denis de Châtelain a réalisé la restauration des poteaux de l'école primaire. Cette structure, exposée aux intempéries, commençait à se dégrader. En octobre, l'entreprise William Audouin de Coudray a réalisé la mise en peinture.



• Restauration des sanitaires de la salle des Coudriers

L'état de vétusté et la réglementation pour les personnes à mobilité réduite imposaient la restauration des sanitaires de la salle des Coudriers.

Nous avons profité de ces travaux pour restaurer l'espace bar, avec la création d'un évier.

Le sanitaire public a lui aussi été restauré.

Suite à ces travaux, la salle des Coudriers est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

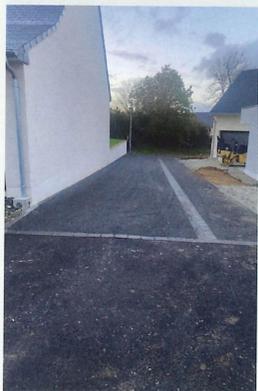




• **Chemin de la Croix**
La pente et l'écoulement des eaux pluviales généraient des ornières importantes, pouvant occasionner des risques de chutes pour les utilisateurs du chemin. Afin de le stabiliser, un empierrement et un revêtement bicouche ont été exécutés.

• **Lotissement de la Bédénnerie**

Il ne reste plus qu'une parcelle de disponible sur la dernière tranche du lotissement de la Bédénnerie et la construction des pavillons est quasiment achevée. Pour le confort des riverains, les travaux de finition des voiries, éclairage public, espaces verts ont été réalisés.



• **Le village aux couleurs de Noël**
Jeudi 1^{er} décembre, Elisabeth, Edith, Gisèle et Marie-Dominique étaient au rendez-vous pour décorer à traversée de la commune pour le bonheur de tous. Le 2 décembre, les habitants ont pu assister au spectacle pyrotechnique de la compagnie chk1 sur la place des Coudriers



Ecole publique « Les Corylis »

10 adultes au service d'une pédagogie traditionnelle qui a fait ses preuves



De gauche à droite 2^{ème} rang : Olivier GUAIS (CP), Mélanie LEFEVRE (CM1-CM2), Eloïse COUTURIER (TPS-PS-MS), Pascal CORNU (CE1-CE2-CM1, directeur)

1^{er} rang : Clarisse CLAUDE (ATSEM), Elodie COURTONNE (ATSEM), Juliette THETAS (MS-GS), Sandra HUIDAL (CE2-CM1), Claudine DROUILLET (AESH)

Absente : Amélia LAPLANCHE (décharge de direction)

Accueil dès l'âge de 2 ans

Si votre enfant a atteint l'âge de 2 ans au plus tard le jour de la rentrée de septembre, il pourra être accueilli à l'école si vous le souhaitez.

M CORNU, directeur de l'école, se tient à la disposition des familles pour toute visite des locaux et présentation de l'équipe enseignante. (☎ 02.43.70.48.57)

Des locaux adaptés et fonctionnels

- Un bâtiment pour l'élémentaire de 4 classes et un autre pour la maternelle de 2 classes avec salle de motricité aménagée depuis la rentrée 2019.
- L'ensemble des services périscolaires (garderie et cantine) est voisin des deux bâtiments scolaires, regroupant ainsi l'ensemble du service jeunesse.



Une ouverture culturelle et sportive chaque année

- Partenaire incontournable de l'école, la bibliothèque municipale participe grandement à donner le goût de la lecture à nos élèves. La participation massive chaque année au prix Bull'Gomme (réservé à la bande dessinée) fait de l'école de Coudray l'une des meilleures du département ! En reconnaissance des efforts fournis par les élèves, ceux-ci ont pu profiter de la visite d'une illustratrice, Armelle DROUIN, qui est venue à l'école présenter l'étendue de son talent et donner de précieux conseils aux enfants.



illustratrice, Armelle DROUIN, qui est venue à l'école présenter l'étendue de son talent et donner de précieux conseils aux enfants.

- La bibliothèque est aussi un lieu d'expositions fréquenté par les élèves de l'école. Diverses et variées, ces expositions enrichissent la culture de nos élèves et valent largement un long discours.

Ce partenariat avec la bibliothèque existe depuis toujours et est rendu possible grâce à M Jean-Paul BONSERGENT, devenu au fil du temps une figure incontournable de notre école et que tous les enfants connaissent, respectent et apprécient. Merci Jean-Paul !



- L'association « Lire et faire lire » intervient à l'école auprès des élèves de maternelle tous les 15 jours. Une bénévole de cette association effectue la lecture d'un album auprès des MS et GS ; c'est une étape importante dans la découverte de la lecture chez les tout petits.

- La médiathèque de Château-Gontier est également accessible à toutes les classes de l'école avec des interventions par thème. Un transport par classe et par an est pris en charge par la communauté de communes de Château-Gontier sur Mayenne.



- La musique n'est pas oubliée avec des interventions fréquentes de Jérôme DOITTEE, dumiste de Château-Gontier, qui prépare avec les



Répétition des danses avant le jour J !

enseignants le spectacle de juin 2023. Nouveauté cette année, le cabaret « Le Live » devient partenaire de l'école pour cette année scolaire.

- Escrime, escalade, tir à l'arc, autant d'activités sportives proposées aux enfants avec l'aide des éducateurs et des installations de



la communauté de communes. Ces activités qui nécessitent parfois un coût de transport sont financées par l'APE Les Corylis. Ces actions ne pourraient pas être mises en place sans l'aide de cette association.

- Départ à la retraite de Didier, employé communal
Tous les enfants connaissent Didier qui, dans le cadre de son activité professionnelle, venait régulièrement à l'école. Toujours un bonjour des enfants à Didier qui leur rendait avec plaisir. Il était donc normal que la retraite arrivée, c'est un au-revoir chaleureux qui lui a été adressé par les enfants accompagné de nombreux dessins.
Toute l'équipe pédagogique s'associe au directeur pour remercier Didier VIELLE d'avoir été disponible pour l'école pendant ces longues années. Merci Didier et bonne retraite !



Ecole Publique « les Corylis »

Pascal CORNU, Directeur

Rue du Bac de Ménil

☎ 02 43 70 48 57 (primaire, direction) ou 02 43 09 22 80 (maternelle)

@ ce.0530184m@ac-nantes.fr

Service Enfance et Jeunesse

Portail Famille

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé accessible 7/7 jours et 24/24 heures.

Après l'inscription de votre enfant auprès des services de la Mairie, vous obtenez vos codes d'accès.

Voici les différentes fonctionnalités que celui-ci vous propose :

- Mettre à jour ou consulter votre dossier famille
- Consulter vos factures
- Inscrire ou désinscrire votre (vos) enfant(s)
 - Aux accueils périscolaires (matin, et soir)
 - À la restauration scolaire
 - Aux accueils de loisirs des mercredis et des petites vacances

Accueil Périscolaire

HORAIRES

Matin : 7h15 à 8h50 - Soir : 16h à 18h45

L'équipe d'animation est heureuse d'accueillir vos enfants au sein de son service. L'accueil périscolaire est proposé aux enfants scolarisés à l'école de Coudray. Ils sont accueillis par des professionnelles de l'animation au 5 rue du Bac de Ménil et fonctionne tous les jours de classe.

Différentes animations sont proposées comme des activités manuelles, des jeux, sportifs ou ludiques, des jeux d'imitation ou jeux de société. Le soir, un goûter commun est distribué à tous, puis un temps de devoirs surveillés est mis en place pour les jeunes du primaire, hors CP.

Pour les enfants de maternelle, un espace dédié au périscolaire a été installé dans les locaux de leur école pour y accueillir les plus jeunes jusqu'à 17h



Restauration scolaire municipale



Restaurant scolaire, service maternelles

La restauration accueille les enfants sur le temps scolaire et les temps d'ouverture de l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale

de Chemazé et livrés en liaison chaude.

Deux services distincts accueillent, dans un premier temps les enfants de maternelle de 12h à 12h45, puis les enfants du primaire de 12h45 à 13h30.

Pour que ce temps se déroule au mieux, quatre agents travaillent chaque midi pour accueillir les enfants. Le restaurant scolaire permet aux enfants de découvrir de nouveaux plats, et d'apprendre à ne pas gaspiller la nourriture.

Les menus sont à votre disposition tous les mois sur le site internet de la commune : www.coudray53.fr, rubrique restauration scolaire, sur la page Facebook du village et sur les panneaux d'affichage à l'école.

Mercredis loisirs

L'activité mercredi loisirs se déroule au 5 rue du Bac de Ménil de 13h30 à 18h30, et ouvre ses portes tous les mercredis de l'année, en période scolaire uniquement.

Différentes activités sont proposées aux enfants. Elles sont adaptées à leur âge, en tenant compte de

leurs besoins et de leurs capacités.

Un partenariat avec le club de foot permet aux enfants qui le souhaitent de pratiquer leur sport. La souplesse du service permet aux enfants de pratiquer leur activité sportive ou culturelle comme les autres.



Mercredi loisirs, maquillage, Quels jolis tigres...

Accueil de loisirs LE LYNX

L'accueil de loisirs est destiné aux enfants, afin de leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente durant leurs temps de loisirs.

Ce lieu ne doit pas être considéré comme une simple « garderie », mais comme un lieu de vie et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique, et de loisirs, sous la responsabilité de professionnels qualifiés.

Il est ouvert la première semaine de chaque petites vacances (fermé en décembre), au mois de juillet, et la semaine précédant la rentrée scolaire.

Voici quelques exemples d'activité proposées pendant les vacances.



Combat de Sumo

Activité cuisine, toujours plébiscité



L'équipe d'animation



Activité manuelle



Équitation



Initiation basket avec le club de BAC Daon



Piscine avec nos bonnets jaune



Il fait chaud



Sortie au Jardin des Kangourous



Loopiland



Jeux d'eau cet été



Sortie au Parc Oriental de Maulévriers



Parcours de motricité



Croquet



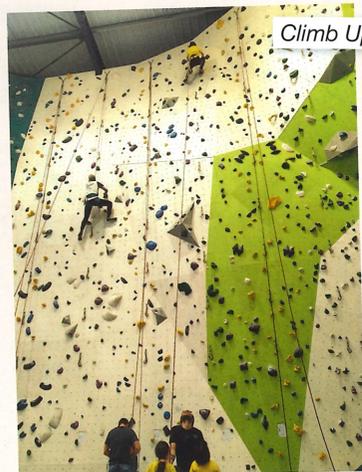
Inter centre avec le centre de Ménéil



Le poney est mon ami



Même les anniversaires sont fêtés



Climb Up

Dates d'ouverture du centre de loisirs en 2023

Vacances d'hiver	Du 13 au 17 février 2023
Vacances de printemps	Du 17 au 21 avril 2023
Vacances d'été	Du 10 au 28 juillet 2023 Du 28 au 31 août 2023
Vacances de la Toussaint	Du 23 au 27 octobre 2023

Renseignements :

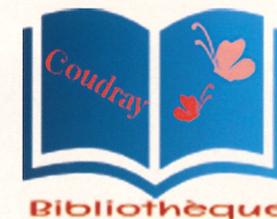
Service enfance - périscolaire, cantine, ALSH

Catherine MARTIN, Responsable

Mairie, Rue Principale

☎ 02 43 07 58 99 @ catherine.mairie-coudray@orange.fr

La Bibliothèque a retrouvé son rythme d'animations



« A vos manettes ! En février, les enfants furent nombreux à participer à cette animation jeux-vidéos. Fabien Pavard, bibliothécaire à la médiathèque et Marion Blanchet-Tiffoin, bénévole, ont permis le bon déroulement de la séance.



En partenariat avec la médiathèque et la bibliothèque, l'Effraie Coudréenne a proposé une exposition de M.N.E.

Jean- Paul a commenté l'exposition aux enfants de l'école et la vidéo de la chouette effraie familière des lieux.

Le 27 mars, un second rallye a permis aux 115 participants de découvrir la commune en parcourant les rues au fil des questions liées à l'histoire locale et ses secrets.



M Henri Notais, ancien charpentier de Coudray, nous a quitté au cours de l'année 2022. M Notais fut un bénévole très précieux en participant à l'aménagement de la bibliothèque en 1999. Nous pensons à sa famille.



En avril, Armelle Drouin a partagé sa passion du dessin aux enfants du CM2. Avant de quitter l'école les Corylis, l'illustratrice a dédié la B.D de la bibliothèque et un beau dessin de Ciboulette pour la classe.



Sur les chemins des Coudriers, les randonneurs, accueillis par Céline, Katia et Jean Paul, bénévoles, ont découvert l'itinéraire récemment balisé.

Le 11 mai, A Bull'Gomme 53, les petits lecteurs entourés par leurs enseignantes et Frédéric Bir, bénévole.

l'issue du bilan



Jusqu'au

31 janvier 2023, la bibliothèque accueille l'association «le Kiosque à Images» avec l'exposition de Frédéric Bir., sur le thème «Mes Musées», qui nous offre son coup d'œil averti, en parcourant quelques lieux européens. Le Kiosque à Images compte 55 adhérents et leur souhait est de proposer des expositions dans les bibliothèques ou autres espaces en milieu rural afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre.



Le 12 septembre 2022, la classe des CM2 a écouté la présentation des 10 B.D de la sélection 2022/23 préparée par Frédéric Bir.



Le 13 mai, les enfants et leurs assistantes maternelles ont rencontré Mathieu Maudet, illustrateur d'albums pour les bébés-lecteurs.

Horaires d'ouverture : mercredi 17h/19h et samedi 10h/12h

Renseignements : Bibliothèque de Coudray
Jean Paul BONSERGENT, Responsable bénévole

Rue du Bac de Ménil

☎ 02 43 06 94 38

@ bibliotheque.coudray@yahoo.fr

*L'équipe des bénévoles vous souhaite
une Bonne et Heureuse Année 2023*

Association des Parents d'Elèves



Notre association propose de nombreuses manifestations dont les bénéfiques permettent de financer toutes les sorties pédagogiques et culturelles de l'école, les trajets en car, les cadeaux de Noël pour les classes et bien d'autres projets encore....

Elle apporte une importante participation financière à la classe découverte, qui se déroule généralement tous les 2 ans.

Merci aux parents, aux familles et à tous ceux qui ont participé aux actions proposées par l'APE. Nos enfants en sont les premiers bénéficiaires !

Notre nouveau bureau pour l'année 2022-2023 se compose de :



Présidente
Mme Emmanuelle
RAOUL



Trésorière
Mme Iris
ROBINSON



Secrétaire
Mme Marion
BLANCHET-TIFFOIN



Vice-président
M. Martial
HAIRIE



Trésorier adjoint
M. Hugues
CHAUSSEPIED



Secrétaire adjointe
Mme Noémie
OGER



Nous remercions chaleureusement Cindy POIRIER, Audrey PIQUET et Alban FOURNIERE pour leur investissement au sein de l'APE.

Nous remercions également tous les membres de l'APE mais également les parents d'élèves qui se sont mobilisés dans l'intérêt de nos enfants.

Bilan de l'année 2021-2022 :

L'APE a financé 5 877€ de projets et sorties.
2 922 € pour les sorties et activités scolaires.
2 955 € pour la classe découverte...

Voici les différentes actions réalisées : la collecte de cartouches Coccinelle, les photos de classe, la vente des sapins, charcuteries et miels, la vente de gâteaux Bijou et de jus de pomme, la vente de tabliers personnalisés avec les dessins des enfants de l'école. Et bien sûr la fête de l'école !



Cinéma et spectacles au Carré



Visite du Père Noël et cadeaux pour les classes



Découverte de l'escalade et du basket pour 2 classes de primaire



Stage de sécurité routière en vélo



Classe découverte



Planning prévisionnel des manifestations 2022-2023 :

Décembre 2022 : Vente de sapins, chocolats, miel, kits de cookies et rhum arrangé.

Février 2023 : Vente d'un objet personnalisé par les enfants de l'école (objet à définir !)

Avril 2023 : Vente de gâteaux BIJOU

Mai 2023 : Vente de saucissons, bières, cidres et jus de pomme

6 Mai 2023 : « Marché si t'as pas » initiative d'agriculteurs de Coudray (vente de foin, plants de légumes, fumier, paille broyée, compost, terre végétale, ...)

Mai à Juin 2023 : Tombola

Juin 2023: Concours de pétanque + stands de jeu pour les enfants

Toute l'année : L'APE organise une opération recyclage, «cartouches vides à jet d'encre», nommée l'«Opération COCCINELLE».

Des boîtes de collecte sont mises à disposition au bar Le P'tit Coudray, ainsi qu'à l'école.

Votre cartouche à jet d'encre est vide, faites une action écologique pour des projets pédagogiques !

Tous les habitants peuvent participer à l'opération.

Si vous souhaitez nous rejoindre, si vous avez d'autres idées ou bons plans à apporter pour nos projets, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail @ape.coudray53@gmail.com.

Suivez l'actualité de l'APE Corylis sur notre page : www.facebook.com/ape.lescorylis.5

L'association fonctionne uniquement dans l'intérêt des enfants. Elle a besoin de la participation de tous, pour continuer d'exister. On compte sur vous !!!



Service à la personne et Lien social

ADMR Bierné Château-Gontier

L'association locale couvre 6 communes dont Coudray. Nos services : ménage, repassage, garde d'enfants, aide et accompagnement pour personnes âgées, pour personnes handicapées, garde de jour et de nuit, petits travaux de bricolage et jardinage, mise en place de la télé assistance.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les bénévoles locaux : Roselyne Lardeux ☎ 02 43 70 49 45 ou Auguste Gerbeau ☎ 02 43 06 94 20



Centre social PEPS

PEPS est un espace ouvert à l'ensemble de la population. Il propose des animations pour tous. C'est un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, mais aussi de participation des habitants à la vie de leur territoire.



- Famille et Parentalité : Soirées débats, conférence, café parents...
- Echanges et rencontres : Cafés papotes, ateliers d'échanges...
- Numérique : ateliers informatiques, accès à un ordinateur et à internet...
- Espace ressources jeunesse : l'information et l'orientation locale des jeunes sur diverses thématiques : l'emploi, la formation, le bénévolat, le logement, la santé, la mobilité internationale, les loisirs, les sports et la culture.
- Sorties et vacances

Le centre social propose un programme pour vous informer des animations.

Renseignements : ☎ 02 43 09 55 80 @ centre.social@chateaugontier.fr

L'association Jardin Fleuri : Un Espace de Découvertes et D'Initiatives (EDI)

Notre association accueille dans ses locaux à Grez en Bouère, tout public

souhaitant tisser un lien social et les invite à se rencontrer autour d'activités manuelles, préventives et culturelles. Pour nous rejoindre, le transport ne doit pas être un problème pour vous, notre minibus ira vous chercher et vous ramènera à votre domicile pour l'activité choisie.



Depuis plus de 20 ans, l'association se mobilise, grâce à sa salariée et à ses bénévoles, pour bâtir des passerelles avec des structures et des associations locales (Secours catholique, Familles Rurales, Ciné Bleu, le Carré...), favoriser la réussite d'initiatives individuelles et collectives, mettre en place des actions préventives en matière de santé avec des intervenants extérieurs, des ateliers permanents (bois, tricot, couture, bricolage, pyrogravure, cuisine, scrapbooking, jardin...) et différentes activités sont proposées sur le Thème santé / bien être et Thème informatique.

Renseignements :

Association Jardin Fleuri 28, rue de la Libération 53290 Grez-en-Bouère ☎ 02.43.70.66.66 ou 06.70.15.63.11 @ assojardinfleuri@neuf.fr

Mobil I.T

Association proposant un transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap sur les 25 communes du pays de Château-Gontier. Les véhicules sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Participation financière de 5€ par trajet.



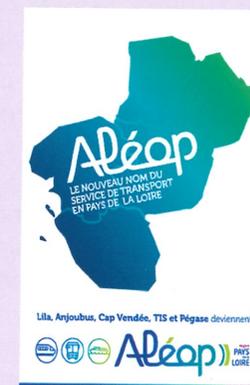
Réservations et renseignements au ☎ 06.43.33.01.97 (réservation au moins 48h à l'avance) ou sur le site de l'association www.mobile-it.fr

Transport à la demande ALEOP (anciennement Pégase)

Service de transport à la demande sur le territoire du pays de Château-Gontier les jours suivants : le mardi de 9h à 13h, le mercredi de 13h à 18h30, le jeudi de 9h à 13h, le vendredi de 13h à 18h30. Tarif de 2€ le trajet.

Réservation tél au 0 806 800 053 (prix d'un appel local) de 8h à 17h du lundi au vendredi, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. En été de 8h à 12h.

Ou par courriel : info.aleop53@paysdelaloire.fr



Familles Rurales

Gym détente



Organisées par Familles Rurales, les séances de gym-détente, assurées par Mme Sylvie Faucheu, ont repris dans la salle des Coudriers avec 16 participants les lundis de 19h30 à 20h30. Il est toujours possible de venir les rejoindre. Les deux premiers cours sont gratuits et il est recommandé d'apporter son tapis de gym personnel. (photo 1) Pour tous renseignements :

Mme Gisèle Claude ☎ 02 43 06 93 87 ou Chantal Brochard ☎ 02 43 06 93 15

Atelier Patchwork

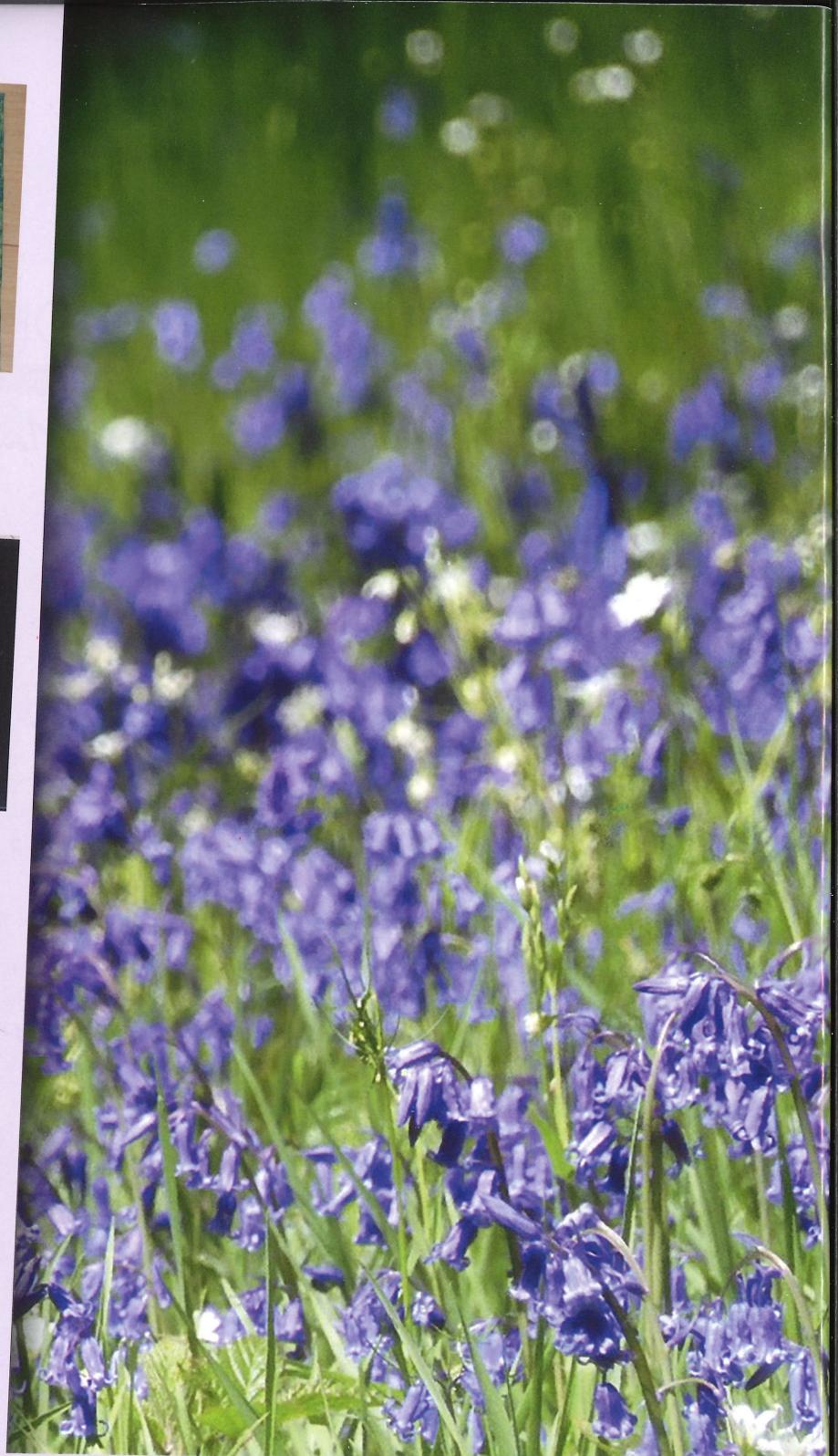
Nous sommes une dizaine de femmes qui nous réunissons chaque lundi après-midi de 14h à 16h30 au mille club, essentiellement pour faire du patchwork.

Le patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de taille, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages (dessus de lit, coussins, panneaux muraux, sacs, trousse, accessoires divers).



L'atelier est ouvert à toute personne qui souhaite découvrir le patchwork aux côtés des membres qui transmettront leur savoir-faire en toute simplicité, vous pourrez coudre, broder et surtout partager un moment de convivialité et d'amitié.

Renseignements et inscriptions :
Elisabeth Chevreul
☎ 02 43 06 93 38



Amicale des Anciens combattants et AFN

La commémoration du 8 mai 1945



Le 14 mai 2022, la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 fut rythmée par la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers de Château-Gontier toujours fidèle à ce rendez-vous. Une gerbe a été déposée au monument aux Morts, par le maire, Joël Gadbin, M Raymond Lepage, président des Anciens Combattants, M Daniel Gandon, vice-président, M Daniel lepage, trésorier et Marcel Lamy, secrétaire et porte-drapeau. En présence des élus(es) et d'habitants, le maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre aux Armées.

L'amicale des Anciens Combattants et AFN s'associe à la peine de Mme Germaine Ménard, pour le décès de son époux Roger Ménard, ancien secrétaire, dont les obsèques eurent lieu le 7 juillet 2022. L'amicale est composée de 16 adhérents, 5 veuves et deux veuves de la guerre 39-45.



Club des amis

Le club des amis s'est réuni pour fêter les anniversaires de l'année



90 ans : Constant Bonsergent, Rolande Poitevin, Marguerite Lamy

80 ans : Daniel Lepage, Thérèse Deslandes, Marie-Madeleine Lepage, Thérèse Jubeau



70 ans : Marie-Ange Michel, Michel et Bernadette Leveque, Michel Pichot, Jacques et Jeannine Francois, Janine Papion, Daniel Ménagé, André Gombert, Annick Haloiseau, Christine Blandin de Chalain

BAC Daon Ménil Coudray (Basket Association Commune)



COUDRAY. Les enfants ont appris l'art de mettre le ballon au panier. Parmi les animations proposées au centre de loisirs, mercredi 20 juillet, l'initiation au basket a connu un franc succès grâce aux conseils de Stéphane Saudreau et Alex Saint-André, intervenants sportifs en milieu rural. Les seize enfants ont appris certains termes techniques dont la raquette et la planche et comment marquer un panier. « Certains enfants avaient déjà pratiqué mais le groupe s'est amusé en écoutant bien les conseils », confie Stéphane Saudreau. Ces enfants viendront étoffer peut-être les équipes du Basket Coudray-Daon.

Vendredi 29 juillet 2022 | Haut Anjou | 14 |

Depuis la saison dernière, le club de basket de Daon-Ménil-Coudray continue de se développer. La relance des équipes jeunes a été une réussite et permet de dynamiser notre club.

Alors qu'il y a deux ans, il n'y avait plus que deux équipes séniors, cette saison nous comptabilisons désormais 86 licenciés dont 48 licenciés jeunes. Le BAC fait partie des clubs ayant connu l'une des plus belles marges de progression en terme de nombre de licenciés en Mayenne.

Les jeunes évoluent dans différentes catégories

selon leur âge : U7, U9, U11 et quelques U13. Les entrainements ont lieu à la salle de sport de Daon, le samedi matin pour les U7 et les U9 et sont encadrés par un salarié du Sud Mayenne Basket (SMB). Les U11 et les U13 s'entraînent, quant à eux, le mercredi après-midi avec l'étayage d'un salarié du comité de basket de la Mayenne et/ou un licencié du club, bénévole. La participation au forum des associations de Coudray nous a permis de présenter notre club et c'est un plaisir de comptabiliser plusieurs joueurs/joueuses domiciliés à Coudray.

Match U11 garçons



En ce qui concerne les équipes séniors, le club comprend une équipe masculine et une équipe féminine évoluant en pré-région. De nouvelles joueuses sont aussi venues renforcer l'effectif pour cette nouvelle saison.

Fier de ce succès, le club a à cœur de pouvoir continuer dans cette dynamique positive tout en accordant de l'importance à la convivialité et au partage. Pour se faire, en fin de saison, un pique-nique réunissant tous les licenciés est proposé. Par ailleurs, nous continuons à organiser le tournoi de pétanque du 15 août.



Équipe masculine pré région



Équipe féminine pré région

Match U11



U7



Dans la continuité de notre projet de faire vivre notre club au sein de nos communes rurales, nous avons choisi de relancer la soirée du club. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi soir 4 mars 2023 à la salle des fêtes de Ménil.



Reprise des entrainements en extérieur

Si vous souhaitez des renseignements concernant notre club et nos équipes, n'hésitez pas à nous contacter
 @ bacdaon@gmail.com
 sur facebook: BAC Daon, Ménil, Coudray ; sur Instagram : bacdaon

Castelcoudréenne

Le club a un effectif de 220 licenciés dont une femme.



Gisèle lors de la sortie annuelle de la section féminine du comité départemental en septembre

Saison 2022-2023

28 janvier 2023 à 17h30 : Assemblée générale à la salle des Coudriers

19 Février 2023 : Nettoyage des fossés

5 Mars 2023 : Reprise de la saison : 9h à Châtelain

25 Juin 2023 : Randonnée Castelcoudréenne à Coudray
Chaque dimanche matin rendez-vous à Châtelain ou Coudray : sortie en groupe, y compris les vélos à assistance électrique. Les deux premières sorties sont gratuites, ensuite les licences sont obligatoires. En semaine, sortie le mercredi ou le jeudi selon la météo.

Nous avons une pensée pour Roger Ménard, le fondateur du club qui nous a quitté le 1^{er} Juillet 2022 à l'âge de 87 ans.

Renseignements :

Hubert Claude ☎ 02 43 06 93 87, Rémy Chevreul ☎ 02 43 06 93 38, Gervais Choloux ☎ 02 43 70 64 02

Nous vous souhaitons une belle et douce Année 2023.



Roger MENARD co-fondateur de l'association

Une nouvelle fois, l'assemblée générale a eu lieu en visio, pas de changement au niveau du bureau



L'activité : nettoyage des fossés en février, 180kg de déchets ont été collectés.

Le «butin» de l'opération nettoyage des fossés en février.

La reprise des sorties dominicales début mars



Reprise du vélo début mars.

Après deux années de COVID, une randonnée a été organisée à Châtelain le 26 juin avec 200 engagés marcheurs, cyclistes, vtt.



Les bénévoles réunis à table à l'issue de la randonnée de juin

Stand au forum des associations



Sporting Club Anjou

Après une saison de mise en place, le Sporting Club Anjou est ravi d'entamer sa deuxième année d'existence sur les communes de Gennes-sur-Glaize, Bierné-les-Villages et Coudray. Sans oublier d'où il vient, le club, issu de la fusion du Bierné-Gennes FC et de la Jeune Garde de Coudray, continue son développement.



Pour cette saison 2022-2023, nous enregistrons un effectif stable avec 250 licenciés allant des U7 jusqu'aux Seniors. Notre pôle féminin U13F-U18F-Seniors F constitue l'une de nos fiertés avec un effectif de 50 joueuses. Nos U18 F ont même terminé championne la saison dernière et nos Seniors F, avec un effectif rajeuni par des joueuses formées au club, effectue un très bon début de saison. En jeune, l'école de foot attire, avec pas moins de 20 nouvelles licences créées cette année.

Ces footballeurs en herbe profitent d'un encadrement de qualité avec 3 éducateurs en formation David Lardeux, Louison Feurprier, et Bastien Chenaut qui vient de rejoindre l'équipe. Notre collaboration avec le FC Château-Gontier s'est renforcée puisque nous avons relancé le Groupement du Haut-Anjou pour nos U15 et U18 avec l'objectif à terme de rejoindre le niveau régional. En U13, nous sommes désormais en entente avec le FC pour permettre aux jeunes d'allier plaisir et compétition.

Enfin, le pôle seniors a vu la nomination d'Eric Durand comme nouveau responsable. L'effectif s'est aussi rajeuni avec des jeunes issus du club, c'était l'un des objectifs de la fusion. Côté résultats, l'équipe Fanion a réussi à arracher son maintien dans l'Elite départemental sur la dernière journée. Le club a pour ambition de maintenir une nouvelle fois cette équipe et de jouer la montée en 2^{ème} division départementale pour l'équipe B.

L'équipe C, appelée aussi équipe des Légendes, continue de diffuser sa bonne humeur sur et en dehors des terrains tout en faisant honneur aux couleurs du club en 4^{ème} Division.

Il est aussi important de préciser que nous accueillons, cette année, un deuxième arbitre officiel, Cédric Périgois, ancien joueur du club, et major de sa promo. Il a rejoint notre jeune arbitre Matthis Goyet.

Pour cette année, nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous pour la soirée du club le samedi 1^{er} Avril à Gennes-sur-Glaize et notre tournoi des jeunes le samedi 10 juin à Gennes Longuefuye. Et pour vous permettre de mettre un visage sur les membres du club, le SCA a lancé son album My Vignettes, pour les plus anciens, c'est l'équivalent d'un album panini, mais avec les licenciés du club. Vous n'êtes donc pas à l'abri de voir quelques vignettes circuler sous le manteau.



À travers ce petit texte, le SCA souhaite une nouvelle fois affirmer son attachement à notre ancrage local et remercier nos bénévoles, licenciés, partenaires, communes qui font du projet de fusion Sporting Club Anjou, une véritable réussite.

Au plaisir de vous retrouver, sur les bords du terrain, à la buvette ou dans l'un de nos événements.

Liste des événements :

Lancement de l'album My Vignettes en novembre
Tombola début décembre jusqu'au 4 février
Galette des Rois des Partenaires le vendredi 13 janvier
Loto le samedi 4 février - Salles des fêtes de Château-Gontier
Soirée du club le samedi 1^{er} avril à Gennes Longuefuye
Tournoi des jeunes le samedi 10 juin à Gennes Longuefuye

Coudray Pétanque

Enfin une année complète avec de bons résultats !



Changé le 19.02.2022

La saison a commencé le 19 février avec le Championnat Départemental en sport adapté à Changé.

Nouveau titre de Champions pour Serge JEUDY et David LETOURNEUR,

Le 9 avril, le Championnat Régional à Laval, avec 8 joueurs du club de qualifiés.

Sont Champions : Sébastien LARTIGAU et Ludovic GUILLOT (Médaille d'or)

Pierrick LECOMTE et Johnny TÉHARD (Médaille de bronze)

Les 4 joueurs se sont donc qualifiés pour le Championnat de France, qui se déroulait, les 20/21/22 mai à SAINT YRIEIX en Charente.

Ils ont perdu au pied du podium, en quart de finale, un très beau parcours quand même.

Le 15 mai Championnat Départemental triplettes jeunes à Villaines la Juhel Typhanie REZÉ, Wendy REZÉ avec Inès POINTEAU du club de Ballée, elles sont Vice-Championnes et ont participé au Championnat Régional à Château-Gontier.

Une participation importante du club, à tous ces championnats.

Projets pour 2023:

- Dimanche 9 avril : doublettes 14h
- Mardi 9 mai : doublettes vétérans en 4 parties 14h
- Mardi 10 octobre : doublettes vétérans en 4 parties 14h



Pour tous renseignements :
BOURBON Daniel ☎ 06 72 42 97 52 @ daniel.bourbon0570@orange.fr

L'Effraie Coudréenne



Le samedi 20 décembre 2021, accompagnés par Gabriel Marais et Lionel Manceau, ornithologistes locaux, 10 participants ont parcouru les chemins du contre-halage sous Grande Valette, munis de paires de jumelles. Ils ont pu observer 24 espèces d'oiseaux. L'observation en période hivernale est plus facile avec l'absence de feuillage.

A deux reprises, Rémi et Agnès ont invité les adhérent(e)s à Fontenelle, lieu propice à la biodiversité et **disposant de biotopes variés**. D'abord en mars, pour une sortie chants d'oiseaux et en août pour observer 16 espèces de papillons dans cet espace protégé et sauvegardé.



Le 9 avril 2022, sur le thème de la biodiversité et du développement durable, deux sorties nature ont permis à plusieurs curieux de nature d'observer et écouter une vingtaine d'oiseaux dans un chemin proche du village, avec Gabriel Marais. En partenariat avec la médiathèque et la

bibliothèque, l'association a proposé une exposition de M.N.E, des photos d'oiseaux de Paul Veillon et de l'Effraie Coudréenne (papillons, coccinelles, chouettes).

Le 27 juin 2022, invités par M Yves Maurice, l'un des propriétaires, nous avons découvert le moulin de la Bavouze, à Ménil. Des nichoirs pour les martinets ont été installés lors de la restauration des façades, grâce aux conseils de M.N.E et l'Effraie Coudréenne, huit nouveaux nichoirs compensent de manière durable la perte des cavités dans les vieux murs. En béton de bois, ils sont encastrés dans le mur, à l'abri, et dégagés pour permettre une approche sans obstacle.



Vendredi 24 juin 2022, l'association a tenu sa 4^{ème} assemblée générale en présence du maire, Joël Gadbin, du conseil d'administration



et des adhérents. Malgré la situation sanitaire récente, l'association a poursuivi ses objectifs avec ses 30 adhérents. Loïc Landais, démissionnaire, est remplacé par Jean-Paul Bonsergent. Merci à Loïc pour son aide précieuse à la création de l'association.



Le 2 septembre 2022, L'association « Au Local, La boutique bio paysanne » et l'Effraie Coudréenne ont organisé une soirée commune sur les papillons de nuit, au Mille-Club. Les participants ont apprécié la conférence interactive d'Olivier Duval, (M.N.E), naturaliste spécialiste des insectes et des papillons de nuit. Une lampe posée sur un drap blanc sur le sol, a permis d'attirer des papillons de nuit que les participants identifiaient ensuite.



Notre objectif est de mieux connaître la biodiversité qui nous entoure pour mieux la préserver. Les personnes non adhérentes peuvent participer à deux ou trois sorties nature à l'issue desquelles, il leur sera proposé d'adhérer. L'Effraie Coudréenne vous adresse tous ses Vœux à l'aube de la Nouvelle année 2023.



Agenda : Dimanche 14 Mai 2023 à 14h aux coudriers : Sortie M.N.E « Arbres de nos chemins » animée par Gérard Clouet. Gratuit - Sur inscription

Renseignements :

Gabriel Marais ☎ 02 43 07 84 68 @ effraiecoudreenne@gmail.com

Groupement de défense des ennemis des cultures

L'association remercie les propriétaires et les exploitants pour leurs autorisations de passage lors des battues administratives ainsi que le piégeage sur les cours d'eau, étangs et mares.

En cas de besoin prévenir Rémy Chevreul
☎ 06 07 31 61 90 ou Michel Pichot ☎ 06 78 14 65 15

Un début de saison record pour le frelon asiatique



Les destructions des nids sont réalisées par des entreprises spécialisées dans la désinsectisation. Celles-ci ont été sélectionnées en répondant à un cahier des charges précisant les règles de sécurité et compétences à avoir.

En 2022, au 31 août, plus de 1 320 nids ont été détruits.

En comparaison, à la même période en 2021, environ 600 nids avaient été détruits. Depuis la mise en place du schéma de lutte en 2015, le chiffre n'était jamais monté aussi haut à la fin de l'été. Ce résultat conforte les constatations établies depuis maintenant plusieurs années et selon lesquelles le niveau d'infestation de *Vespa velutina* est assez cyclique. Il alternerait tous les 2 ans entre une année forte et une année plus faible.

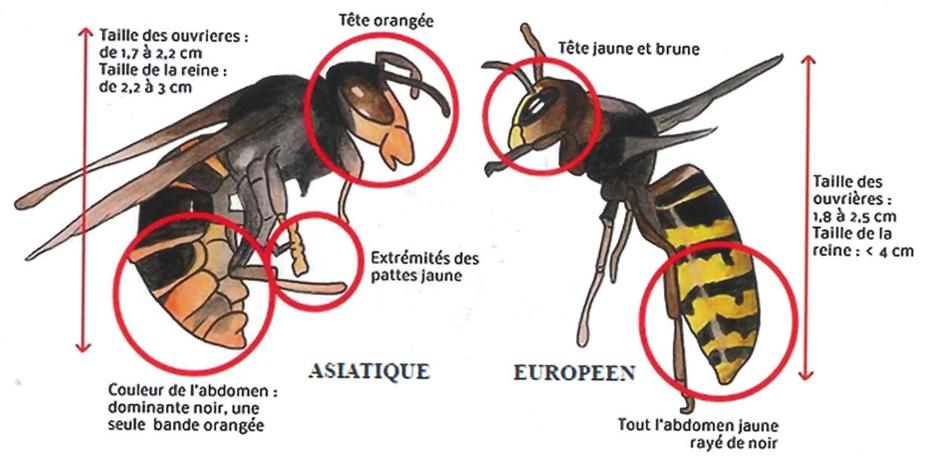


DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAVORABLES AU FRELON ASIATIQUE ?

A ce jour, il est encore difficile de savoir si les conditions météorologiques ont joué un rôle particulier sur le développement de l'espèce. Cependant, nous pensons que la sécheresse a entraîné une défoliation plus précoce des arbres. Par conséquent, la découverte des nids se fait plus tôt étant donné qu'ils sont plus visibles dans les arbres. Ainsi, généralement il y avait un ralentissement des signalements de nids entre la fin août et le début septembre pour connaître ensuite un rebond avec la perte des feuilles des premiers arbres après la mi-septembre (peupliers, saules, ...).

Cet été, même s'il est record, ne signifie pas forcément que la situation sera la même l'an prochain. Les raisons des évolutions des populations du frelon asiatique sont encore à déterminer.

Renseignements :
Polleniz 53 (Fédération Départementale de groupement de Défense contre les organismes nuisibles de la Mayenne)
☎ 02 43 56 12 40 @ polleniz53@polleniz.fr Site internet : polleniz.fr



Guide du bien vivre à Coudray



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit. Nous sommes tous acteurs de notre vie en communauté faisons le avec respect et tolérance.

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques provoquées par :

- **Les individus** (cris, déplacements, comportements désinvoltes, ...) Pour la musique, les fêtes en famille ou entre amis... Des horaires sont à respecter !

- **Les objets** (outils de bricolage, travaux de jardinage ...)

L'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Les Samedis et mercredis de 9h à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



- **Les animaux** dont le maître est le seul responsable
Tout chien divaguant sur la voie publique et ne retrouvant pas son propriétaire sera emmené au chenil communautaire. Attention cela vous expose à 75 euros par nuit à la charge du propriétaire. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie et posséder un permis de détention soumis à trois conditions : posséder une attestation d'aptitude, réaliser une évaluation comportementale par un vétérinaire, posséder les documents justificatifs de l'identification, stérilisation (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie), vaccinations, attestation d'assurance responsabilité civile.

Le saviez-vous ?

Tapage Nocturne Entre 22h à 7h du matin

Si la police constate une infraction, l'auteur s'expose à une amende forfaitaire de 68 euros (sous 45 jours) à 180 euros (passé 45 jours). Vous prévoyez exceptionnellement une fête, pensez à prévenir vos voisins et la mairie.



Brûlage de végétaux et autres déchets INTERDIT

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année ! Toute personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.



Le village se plie en quatre pour devenir le bon élève du tri sélectif : à chaque déchet sa poubelle.

En réalisant ce tri chez vous, vous favorisez le recyclage de nombreux déchets. La mairie peut vous aider à acquérir un composteur. Des sacs jaunes sont disponibles en Mairie. La poubelle grise ne doit pas rester sur la voie publique après le ramassage.



Roulez au pas en agglomération et limitez la vitesse aux abords des espaces très fréquentés (Écoles, commerces, lotissements, Mille club, Club House, Salle des Coudriers...) qui se situent en zone 30 km/h.



Sécurité des enfants : Je mets mon gilet !

Le port du gilet de haute visibilité ou de bandes réfléchissantes est obligatoire tout au long du trajet du domicile à l'établissement et inversement, y compris à l'intérieur du car, pour les élèves empruntant les transports scolaires. Il doit être porté toute l'année quelles que soient la saison ou les conditions.



Annuaire et informations pratiques

Recensement de la population

« Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit ».

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
Ce recensement se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

Un agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres (surveillez vos boîtes aux lettres) :

1. un courrier d'information entre le 5 et le 12 janvier 2023,
2. une notice d'information collecte internet (avec vos codes d'accès et mot de passe) à compter du 19 janvier. L'accès internet facilitera votre déclaration aux questionnaires « feuille de logement et bulletin individuel ». Vous devrez répondre sous 48 à 72h, N'oubliez pas d'envoyer vos questionnaires.

Toutefois, les personnes ne disposant pas de l'outil internet pourront se déplacer en Mairie les jours et heures d'ouverture au public, et pour celles ne maîtrisant pas l'outil, l'agent recenseur pourra remettre les questionnaires papier.

Le Maire vous remercie pour votre réactivité à répondre à ces questionnaires et vous remercie pour votre compréhension. Ses résultats déterminent la participation de l'Etat au budget des communes.»

La journée défense et citoyenneté (JDC)

Elle est obligatoire : chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, auprès de votre mairie du lieu de domicile (merci de vous munir du livret de famille et de votre carte nationale d'identité).

C'est une journée d'information (8h) sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La JDC fait suite au recensement citoyen des jeunes Français. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez.

Vous pouvez créer votre espace personnel sur le site : <https://www.majdc.fr>

Pour tout renseignement administratif

consultez le site www.service-public.fr

Pour les démarches Carte d'identité, Passeport, Permis de conduire, Certificat d'immatriculation... consultez le site www.demarches.interieur.gouv.fr



France Services

Afin de rapprocher les services publics au plus près des usagers, la Communauté de commune du Pays de Château Gontier met en place France Services au sein des mairies de Bierné les Villages et de Saint Denis d'Anjou.

Avec ou sans rendez-vous, vous serez accueillis à l'espace France Services par des agents qualifiés et formés pour :

- Répondre à vos questions
- Vous informer et vous orienter vers les bons interlocuteurs
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Résoudre les cas complexes en s'appuyant sur des référents au sein des réseaux partenaires.

N' hésitez pas à prendre contact :

☎ 06 74 03 30 87 ou @ france.services@chateaugontier.fr

Service Social et Protection Maternelle et Infantile

Vous pouvez joindre le Centre Départemental de la Solidarité à Château-Gontier-sur-Mayenne, 10 Rue Olivier De Rouge au ☎ 02 43 09 68 68 pour prendre rendez-vous avec un assistant de service social ou le service PMI.

L'assistante sociale peut vous informer, vous aider dans les domaines éducatifs, relationnels, administratifs, budgétaires, ou concernant la santé, le logement, le travail. La PMI peut vous informer et vous accompagner lors d'une grossesse et proposer un suivi des enfants jusqu'à 6 ans.

CAF

Permanences sur rendez-vous les lundi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 13h30 à 16h30 à la Mairie annexe de Bazouges, Château-Gontier sur Mayenne.

Conciliateur de justice

Permanence sur rendez-vous à la mairie annexe de Château-Gontier-sur-Mayenne. ☎ 02.43.09.55.80

Centre départemental des droits de la Mayenne

Permanences de professionnels de justice (juristes, avocats, notaires) pour une information gratuite et anonyme sur rendez-vous à la mairie annexe de Château-Gontier-sur-Mayenne. ☎ 06.24.22.74.40



Paiement de proximité

Pour payer en espèces vos impôts, amendes, factures de crèche, hôpital... Rendez-vous avec votre facture chez les buralistes agréés affichant le logo. (Photo 3). Le buraliste de Coudray est agréé pour le paiement de proximité.



Concessions de cimetière

Concession funéraire trentenaire : 150 € au 1^{er} janvier 2023

La commune est en cours de reprise de concession de cimetière. Nous sommes à la recherche des coordonnées de certaines familles pour le renouvellement des concessions. Si vous détenez des informations, merci de contacter la mairie.



Paroisse Sainte Bernadette de Bellebranche

Accueil paroissial

Baptême, mariage, messe, sacrement de réconciliation, sacrement des malades...

1 place d'Armes 53290 Bierné les Villages

☎ 02 43 70 50 34 - @ paroissestebenedettebellebranche@orange.fr

Permanences les mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 et les jeudis de 14h30 à 16h30

Sépultures

Contactez uniquement le ☎ 06.65.19.81.67.

Votre correspondant vous mettra en contact avec un prêtre, un diacre, ou un guide de sépulture.

Liste des Assistantes maternelles agréées

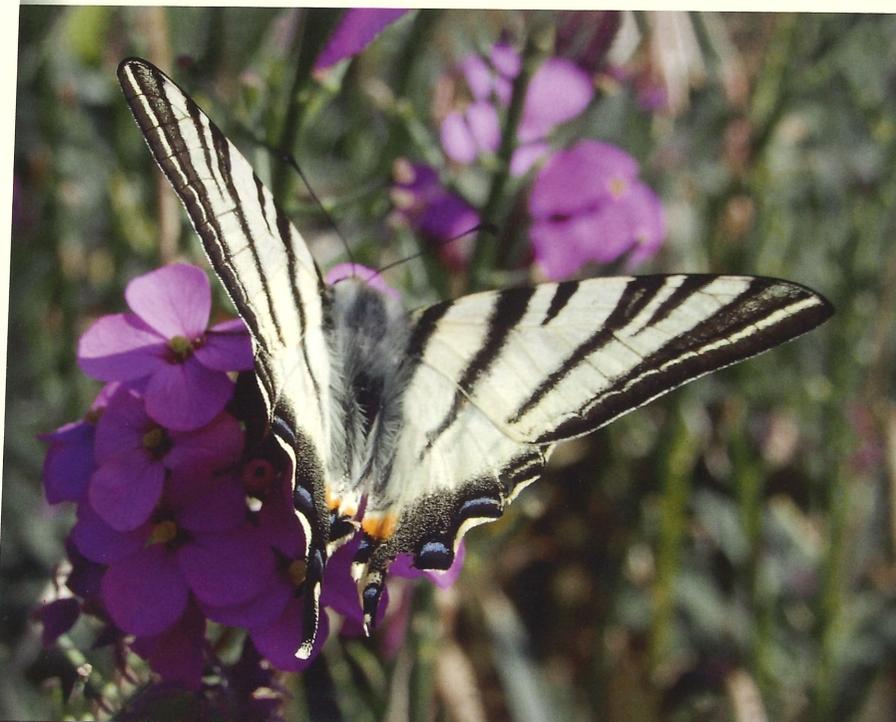
Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BACQUET	Séverine	9 rue du Néron	02 43 70 39 92
MAM en Gazouille	Justine DEROUARD Elodie GIRAULT Marie Adélaïde SAULNIER	9 rue de la Goulandière	06 74 27 64 17 06 80 81 93 16 / 06 25 45 28 03 02 43 12 02 21
VIELLE	Cécile	2 impasse de la vigne	02 43 70 12 08

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Lieu d'informations, d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles et de rencontres itinérantes. Des soirées thématiques sur l'alimentation, l'acquisition de la propreté... et d'échanges sont organisées tout au long de l'année.

Maison de la Petite Enfance - 14 boulevard Hodeau à Château-Gontier sur Mayenne

☎ 02 43 09 05 06 / 06 23 24 43 64 @ ram@chateaugontier.fr



Annuaire des Artisans et Commerçants

Articles ménagers affûtage

Thierry et Jocelyne GIBIER
☎ 09 64 24 72 84

Boulangerie pâtisserie

En attente de location gérance

Bar, tabac, presse, jeux, agence postale

Chez Vaness
1 rue de Château-Gontier
☎ 02 43 09 04 55

Chargeurs BAZIN

Michel et Christiane POIGNANT
19 route de Château-Gontier
☎ 02 43 06 94 03

Coiffure

Salon L & M
1 rue Courte
☎ 02 43 70 44 18

Couverture - zinguerie

SUD MAYENNE LA TOITURE
Stéphane SAGET
Route de Château-Gontier
Grez en Bouère
☎ 09 67 13 84 67 - @ ssaget@smtoiture.com

Crêpes / galettes

« Le p'tit en cas »
Lilian BEDUNEAU
Place des Coudriers le jeudi à partir de 16h30
semaine impaire
☎ 06 59 10 20 91 - @ leptitencas@gmail.com

Esprit Libre, bijoux artisanaux

Jessica LEVEQUE
La Chênaie
☎ 06 80 89 94 94 - @ tajmahal@orange.fr

Hôtel - Maison de village

« L'Amphitryon »
Jacques et Evelyne POTTIER
2 rue de Daon
☎ 02 43 70 46 46
@ lamphitryon@wanadoo.fr

Manufacture de petites maisons mobiles

Bercail
5 Rue de la Georgetterie
☎ 02 53 94 94 99
<https://atelierbercail.fr>
@ contact@atelierbercail.fr



Garage automobile

Stéphane LEPAGE
3 rue de Château-Gontier
☎ 02 43 06 91 23

Graphiste, plasticien

Entreprise CHAT, spectacle vivant
Jérôme LOGEAIS
3 rue de la Georgetterie
☎ 06 79 60 17 54
@ jlogeais@yahoo.fr



Informatique (dépannage, assistance, formation, conseil)

H@ppy ordi
Sébastien Goileau
2 rue du Béron
☎ 06 61 95 91 36
@ happyordi53@gmail.com

Jointoyer, plâtrier plaquiste

Thomas MARIN
2 Rue de la Georgetterie
☎ 06 70 56 61 97

Jointoyer peintre

Jean Christophe REZE
11 rue des Papinais
☎ 02 43 70 06 37

Maréchal ferrant

Jean Noël PECCOT
Le Chêne
☎ 02 43 70 28 01

Musique en fête

Martine CLAVREUL
Le Petit Beauvais

Paysagiste

B-Paysage
Benjamin TONNELIER
☎ 06 49 37 17 47

Peintre décorateur

WA Color
William AUDOUIN
☎ 06 61 43 09 06
@ wacolor@orange.fr



Travaux agricoles et publics

Hubert et Viviane MANCEAU
Les Épinettes
☎ 02 43 06 93 91
www.manceau-environnement.fr
@ contact@manceau-environnement.fr

Annuaire des Associations

U.A.C

Union des Associations de Coudray
Olivier CLAUDE
Le Bois de l'Homme
☎ 02 43 70 53 89

A.D.M.R.

Roselyne LARDEUX
☎ 02 43 70 49 45
Auguste GERBEAU
☎ 02 43 06 94 20
@ bierne-chateaugontier@admr53.fr

Amicale des Anciens Combattants et A.F.N.

Raymond LEPAGE
Le Léard
☎ 02 43 06 93 36

Association « la Castelcoudréenne » Cyclo Châtelain – Coudray

Hubert CLAUDE
Le Grand Buisson
☎ 02 43 06 93 87

Association des Parents d'Élèves

Emmanuelle RAOUL
10 rue de Chatelain
☎ 06 45 64 70 93
@ ape.coudray53@gmail.fr

BAC : Basket Association Communes

Audrey GITEAU
☎ 02 43 07 66 19
@ bacdaon@gmail.com
www.bacdaon.clubeo.com

Club des Amis

Armand HALOPEAU
11 rue d'Argenton
☎ 02 43 06 94 04

COUDRAY Pétanque

Daniel BOURBON
☎ 06 72 42 97 52
@ daniel.bourbon0570@orange.fr

Effraie Coudreenne

Gabriel MARAIS
15 rue du Bac de Ménil
☎ 02 43 07 84 68
@ effraiecoudreenne@gmail.com

Familles Rurales

Présidente : Edith PICHOT
1 Place de l'Etoile
☎ 02 43 06 93 08

Gym Détente

Portage de repas à domicile
Gisèle CLAUDE
☎ 02 43 06 93 87

Patchwork et Art Floral

Elisabeth CHEVREUL
☎ 02 43 06 93 38

Groupement de défense des ennemis des cultures

Rémy CHEVREUL
1 impasse du Bois
☎ 02 43 06 93 38

Sporting Club Anjou

Thomas QUERU
☎ 06 33 88 76 46
@ sportingclubanjou@gmail.com

Calendrier des manifestations 2023

Janvier 2023

- Dimanche 8 Janvier à 10h30 : Vœux du maire à la salle des Coudriers
- Samedi 28 Janvier à 17h30 : Assemblée générale du club Castalcoudréenne à la salle des Coudriers
- Tombola organisée par le Sporting Club Anjou jusqu'au 4 Février

Février 2023

- Samedi 4 Février : Loto organisé par le Sporting Club Anjou à la salle des fêtes de Château-Gontier
- Vente APE d'un objet personnalisé par les enfants
- 19 Février 2023 : Nettoyage des fossés organisé par le club Castalcoudréenne

Mars 2023

- Lancement du concours photo
- Vente APE de Gâteaux BIJOU
- 4 Mars : Soirée du club BAC à la salle des fêtes de Ménil
- 5 Mars à 9h : Reprise de la saison du club Castalcoudréenne à Châtelain

Avril 2023

- Samedi 1^{er} Avril : Soirée du Sporting club Anjou à Gennes-sur-Glaize
- Du 17 Avril au 21 Avril : Chantiers citoyens « Argent de poche »

Mai 2023

- Commémoration du 8 Mai
- Vente APE de saucissons, bières, cidres et jus de pomme
- Samedi 6 Mai : « Marché si t'as pas »
- Dimanche 14 Mai 2023 à 14h aux coudriers : Sortie M.N.E « Arbres de nos chemins » animée par Gérard Clouet. Gratuit - Sur inscription au 02 43 07 84 68
- Dimanche 21 Mai 2023 : Course cycliste



Juin 2023

- Samedi 10 Juin : Tournoi des jeunes du Sporting club Anjou à Gennes-sur-Glaize
- Exposition du concours photo
- Fête de la musique et forum des associations
- 25 Juin : Randonnée Castalcoudréenne à Coudray
- Tombola APE
- Concours de pétanque + stands de jeu pour les enfants organisé par l'APE

Juillet 2023

- Du 17 au 21 Juillet : Chantiers citoyens « Argent de Poche »

Août 2023

- Mardi 15 Août : Tournoi de pétanque organisé par le BAC

Novembre 2023

- Commémoration de l'armistice
- Repas des aînés

TARIF LOCATION DES SALLES

		Au 1 ^{er} janvier 2023			
		COUDRIERS Capacité 120 personnes		Mille Club Capacité 50 personnes	
Location	Période	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (verres compris) Ou réunion ½ journée sans repas	Été	62 €	79 €	44 €	55 €
	Hiver	90 €	113 €	61 €	78 €
Journée	Été	232 €	355 €	165 €	242 €
	Hiver	267 €	410 €	189 €	279 €
Week end	Été	355 €	474 €	242 €	316 €
	Hiver	395 €	527 €	271 €	353 €
Saint Sylvestre		475 €	non	271 €	non
Caution à la remise des clés		500 €			
Dégradation occasionnée	Prix horaire	50 €			
Tri sélectif non respecté		33 €			

Période d'hiver : du 15 octobre au 30 avril
Période d'été : du 1^{er} mai au 14 octobre

Location de tables et bancs uniquement aux habitants de Coudray

	Lot 1 table 2 bancs	Table	Banc
Tarifs	5 €	3 €	1 €
Prise en charge	10 €		
Caution	200 €		



Les Coudriers



Mille Club



Mairie de COUDRAY

Rue principale

☎ 02 43 06 94 14 - @ mairie-coudray@orange.fr

Site : www.coudray53.fr

Facebook : CoudrayVillage53officiel

Horaires d'ouverture au public

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi

de 9h à 12h15 et jeudi de 16h à 18h

Permanences du maire sur rendez-vous



Le coq du clocher
Haut perché, il aimerait voler
Lui qui n'a jamais chanté.
Né à l'époque d'un roi, il n'a pas d'âge,
Royal, il régnait sur le village.
Seule, l'effraie hantait ses nuits.
Le jour, le coq a plusieurs amis.
Des pigeons, les plus fidèles
De l'église, virevoltaient à tire d'ailes.
L'angélus sonnait matin et soir,

Le glas, les heures endeuillées,
Les baptêmes et les mariés.
Fier d'être si haut placé
Mieux que le maire ou le curé.
Il était toujours très observé,
Par les paysans et les jardiniers.
Un éclair a foudroyé le clocher
Le coq en fut victime le premier...
Puis, les cloches et ses angélus,
Les aiguilles figées ne tournent plus...

Le 2 septembre 2022. 5h15.
Jean Paul Bonsergent.

